

Charte du Jeune Athlète

En prenant une licence à l'école d'athlétisme du T.O.S, je m'engage à adopter les comportements suivants :

Envers les entraîneurs :

- Je dis « bonjour » et « au revoir » à chaque début et fin de séance,
- Je suis attentif, j'écoute et applique les consignes qui me sont données,
- Je réalise avec sérieux les situations de jeux ou exercices qui me sont proposés.

Envers les autres enfants de l'école d'athlétisme :

- Je ne me montre jamais agressif et n'échange pas de coups avec eux dans les vestiaires ou à l'extérieur,
- Je ne leur dérobe jamais d'objets ou vêtements (même par jeu) dans leurs sacs de sport.

Envers le club :

- Je porte le maillot du club ainsi qu'une tenue appropriée (short, baskets ou pointes + épingles pour attacher le dossard) à chaque compétition à laquelle je participe,
- J'ai une attitude irréprochable lors des différentes compétitions,
- Je demande à mes parents de prévenir à l'avance les entraîneurs du club,
 - **Samuel GFELLER** (06-03-93-30-56 / samuel.gfeller@sfr.fr)
 - ou **Hervé MATHIOT** (06-23-56-65-55 / mathiot89@hotmail.fr),Si je ne peux pas participer à une compétition à laquelle je me suis inscrit(e),
- Mes parents sont présents à l'heure prévue pour les retours de déplacements en bus.

Envers moi-même :

- Je pense à prendre des vêtements pour m'entraîner dans de bonnes conditions : haut et bas de survêtement quand il fait froid, short quand il fait chaud, imperméable quand il pleut, serviette pour m'essuyer,
- Je respecte les consignes de sécurité et j'attache ma ceinture lors des déplacements en car (ou en voiture) pour ne pas mettre ma vie ou celle des autres en danger.

En cas de manquements graves et/ou répétés à ces comportements, le club pourra prendre toutes dispositions pour y remédier.